



CONDITIONS DE PRET A RESPECTER

- ✓ Chaque personne de l'équipage doit prendre au minimum une carte d'adhérent (5 euros) à l'association la Marsalette.
- ✓ Le transport de la Marsalette est à la charge de l'équipage. La Marsalette est à récupérer au LPO Le Mans Sud (elle rentre facilement dans les véhicules de moyenne taille).
- ✓ L'inscription à l'évènement et les frais d'inscriptions sont à la charge de l'équipage.
- ✓ L'équipage s'engage à prendre et à transmettre des photos de l'évènement à la Marsalette afin que l'association puisse communiquer.